

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE 8 MAI 1945 - GUELMA
 NIF : 41102000240004

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 AO-N° 01/BM-VRDPO-UG/2024**

L'Université de Guelma lance un Avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la « rénovation de la boucle du réseau électrique MT et BT de l'ancien campus de l'université 8 mai 1945 »

Rénovation du réseau éclairage de l'ancien campus de l'université 8 mai 1945

Ouvert aux entreprises publiques ou privées titulaires d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité dans le domaine de bâtiment en activité principale ou secondaire et classification professionnelle catégorie deux (02) et plus.

Ne sont pas admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales en état de faillite ou de règlement judiciaire ou ayant fait l'objet d'une condamnation.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du :

**Service de contrôle de gestion et des marchés; au RDC du nouveau Rectorat de
 L'Université 8 Mai 1945 -Guelma**

Contre le paiement de la somme de mille dinars algériens (1000DA) à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation.

Les offres doivent être déposées à l'adresse citée plus haut.

Le dossier de l'appel d'offres doit comporter, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière » selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -
 Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/BM-VRDPO-UG/2024
 RENOVATION DE LA BOUCLE DU RESEAU ELECTRIQUE MT ET BT DE L'ANCIEN CAMPUS DE
 L'UNIVERSITE 8 MAI 1945.
 Rénovation du réseau éclairage de l'ancien campus de l'université 8 mai 1945**

1) Enveloppe 1 : Dossier de Candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée.
- 2- La déclaration de probité dûment remplie et signée et datée.
- 3- Le statut pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.
- 6- Certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale ou secondaire catégorie deux(02) ou plus ;
- 7- Bilans des dernières années 2020, 2021 et 2022, dûment visés par les Services des impôts
- 8- Les références bancaires de l'année 2024.
- 9- Liste des moyens humains destinés au projet, datée et signée, et elle doit être justifiée:
 - a) pour l'encadrement par les copies des (Diplôme + Contrat de travail notarié ou contrat (CID ou DAIP)) pour les entreprises privées et (Diplôme + attestation de travail ou contrat (CID ou DAIP)) pour les entreprises publiques ;
 - b) pour les ouvriers intégrés durant l'année en cours, ils doivent présenter des attestations d'affiliation individuelles CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis ;
- 10- Liste des moyens matériels destinés au projet, datée et signée avec des pièces justificatives:
 - * pour le matériel non roulant, le soumissionnaire, doit présenter un procès-verbal d'un huissier de justice ou contrat de location notarié.
 - * pour le matériel roulant, carte grise, carte jaune ou contrat de location notarié.
 - * dans le cas d'un achat d'un nouveau matériel, le soumissionnaire peut justifier son matériel par la présentation d'un récépissé de déclaration de mise en circulation provisoire en cours de validité.
 - * pour le matériel de location, le soumissionnaire doit présenter un contrat de location notarié.
- 11- Copies des attestations de bonne exécution

2) Enveloppe 2 : L'offre technique contient :

- 1- La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée.
- 2- Le mémoire technique justificatif.
- 3- Planning et délai de réalisation.
- 4- Le cahier des charges rempli et signé, doit être porté à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté ».

3) Enveloppe 3 : L'offre financière contient

- a. - La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
- b. - Le bordereau des prix unitaire (BPU) dûment rempli et signé ;
- c. - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.

Durée de préparation et heure limite de dépôt des offres: La durée de préparation des offres est de 08 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse écrite (en langue arabe et française) ou le portail des marchés publics

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à (10h 30m) dix heures trente au Service de contrôle de gestion et des marchés, au RDC du nouveau Rectorat de l'Université 8 Mai 1945 -Guelma

Jour et heure d'ouverture des plis : L'ouverture du dossier de candidature, des plis techniques et des financiers se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11 H 00mn.

Si le jour de dépôt ou d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Durée de validité des offres : Les offres seront valides pendant une période de 90 jours +21 jours à compter de la date de dépôt des offres.

NB : Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité Sociale

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION
 DES ŒUVRES SOCIALES



وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي
 الصندوق الوطني لبعاداة
 الخدمات الاجتماعية

Direction de l'Antenne Régionale de Constantine

DIRECTION REGIONALE DE CONSTANTINE
 (N.L.F :000016109004949)

**AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE
 D'APPEL D'OFFRES ET DE L'ATTRIBUTION
 PROVISOIRE DU MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 66 de la circulaire N°01 du 05 avril 2016 portant dispositif de contrôle des marchés conclus par les organismes sous tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales (F.N.P.O.S.) Direction Régionale de Constantine, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°02/FNPOS/DRC/2023, portant la réalisation des travaux en TCE e VRD DES 100 logements LPA II/ F NPOS III avec locaux commerciaux : (05 blocs « RDC Commerces + 05 étages logements ») sise à Oum El Bouaghi, Wilaya d'Oum El Bouaghi, paru dans les quotidiens nationaux « An-Nasr » le 27/11/2023 et à « L'Expression » le 29/11/2023 et le « BOMOP » le 03/12/2023, DE L'ANNULATION DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES PRECEDEMMENT CITEE, ET DE L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE parue dans les quotidiens nationaux « L'Expression » le 21/01/2024 et « An-Nasr » le 29/01/2024 et le « BOMOP » le 21/01/2024

Les soumissionnaires qui contestent cet avis peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission des Marchés Publics du FNPOS, sise à Cité Serbat, Garidi 1- Kouba- Alger, dans un délai qui ne saurait dépasser les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, ou les quotidiens nationaux. Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance de leurs motifs, de se rapprocher au service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, ou les quotidiens nationaux.

Siege : Cité 384 logements SOREST-AADL ALI Mendji, Constantine - عتلى على منجلى مسطبة - sorest - سكن 384 حي المرقى
 Tél : 031 78 68 29 - 031 78 68 27 Fax : 031 78 68 26

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL TARF
 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
 Service de l'Animation Locale

Bureau du Suivi des Marchés Publics et des Programmes de Développement
 Identification Fiscal : 0984.36025.0.19000.137
 N° 82 /DAL/SAL/B.S.M.P.P.D/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi n° 23-12 du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Wali de la Wilaya d'El Tarf (Direction de l'Administration Locale) informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale enregistré sous le n° 28/2024 relatif à l'opération : Entretien et réparation des véhicules du parc de la Wilaya. Lot n°01 : Tôle des véhicules. Lot n°02 : Mécanique des véhicules
 Lot n°03 : Acquisition d'huile + accessoires + pneu et batterie. Lot n° 04 : Electricité des véhicules paru aux quotidiens nationaux EL MASSA du 11-02-2024 et L'EXPRESSION du 13-02-2024 et qu'après analyse et évaluation, l'opération a été attribuée provisoirement comme suit :

N°	L'Opération	Entreprise	Note obtenue /45	IF	Montant de l'offre après vérification En TTC	Critère de Choix
01	Lot n° 01 : Tôle des véhicules	BAHRI SORAYA -EL TARF-	30	2723401031 6312500000	Montant MIN 1.431.570,00 DA Montant MAX 3.249.890,00 DA	Qualifié techniquement et moins disant
02	Lot n°02 : Mécanique des véhicules	CHORFI BILAL EL TARF	29,25	18536010 0662108	Montant MIN 2.670.500,00 DA Montant MAX 5.545.000,00 DA	Qualifié techniquement et moins disant
03	Lot n°03 : Acquisition d'huile + accessoires + pneu et batterie	CHORFI BILAL EL TARF	38	18536010 0662108	Montant MIN 1.926.000,00 DA Montant MAX 3.891.000,00 DA	Qualifié techniquement et moins disant
04	Lot n° 04 : Electricité des véhicules	CHORFI BILAL EL TARF	26,25	18536010 0662108	Montant MIN 650.000,00 DA Montant MAX 1.000.000,00 DA	Qualifié techniquement et moins disant

Conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, tous les soumissionnaires contestant le choix opéré par la commission sont invités à se rapprocher dans les trois (03) jours qui suivent l'apparition (et/ ou) la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre et peuvent ainsi introduire un recours auprès du Comité des Marchés Publics de la wilaya dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.